

FICHE DE POSTE (26 MARS 2019):

**CADRES DE COMPAGNIE**

DU

**SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)**

**SERVICE DE L'ÉTAT EMPLOYEUR :**

Direction départementale de la cohésion sociale

adresse : MAN, 9 rue René Viviani 44 200 NANTES

contexte du recrutement : Création de poste dans le cadre de la préfiguration du SNU en juin 2019 en Loire-Atlantique.

Nombre de postes recherchés : **12 (6 hommes, 6 femmes)**

**Niveau de rémunération : vacation de 80€ nets par jour**

Forme du contrat : contrat d'engagement éducatif

Durée de la mission : en **formation du 20 au 24 mai à Coëquidan** puis lors du séjour **13 juin 2019 au 28 juin 2019**

Localisation géographique de la mission : centre de formation sur la base aérienne de Bretigny sur Orge et séjour de juin au Lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande (44)

Adresse : 12 rue de la fauvette 44 350 GUERANDE

Le poste et son environnement : cadres de compagnies de la préfiguration SNU

Nombre de personne à encadrer : un groupe de 180 jeunes volontaires sera divisé en « maisonnées » de 10 jeunes volontaires de 16 ans garçons et filles encadrés par des « tuteurs de maisonnées ».

Les maisonnées seront regroupées en compagnies.

Conditions particulières d'exercice : déplacements dans le département, obligation de logement sur place pendant le séjour de cohésion

Description de la structure :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La Loire-atlantique fait partie des 13 départements préfigureurs du Service National Universel. Le choix du site s'est porté sur le lycée Olivier Guichard de Guérande compte tenu de ses capacités d'hébergement et de la qualité du site et de son implantation.

Cette phase de préfiguration comprend :

- un premier « séjour de cohésion pilote » de 12 jours qui aura lieu au LP Guichard de Guérande, du 17 au 28 juin 2019, destiné à 180 jeunes volontaires issus des autres départements préfigureurs. Les

jeunes sont âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2019.

- une « phase de mission d'intérêt général » pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2019, aura lieu au cours de l'année scolaire 2019/2020, dans les départements de résidence des volontaires.

Le SNU est placé sous la direction du préfet de département et du recteur accompagné d'un comité de pilotage qui associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale et la délégation départementale de l'ARS.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Education nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur.

Il est appuyé dans ses missions par trois adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

Les 180 volontaires seront à parité filles - garçons. Ils doivent provenir des 12 autres départements préfigureurs du SNU. L'origine géographique et sociale doit être diverse.

A la tête de chaque maisonnée le tuteur est le premier niveau de contact avec les volontaires. Les tuteurs sont épaulés par les cadres de la compagnie, laquelle regroupe plusieurs maisonnées.

Il s'agit de tester une nouvelle organisation que ce soit au niveau de l'emploi du temps, des différentes matières abordées (environnement, connaissance des institutions, vie citoyenne, etc.) et aussi de la composition des équipes (anciens militaires et civils)

#### **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :**

Le cadre de compagnie est le deuxième niveau d'encadrement des volontaires pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la compagnie dont il fait partie. Il contribue au bon déroulement de la vie quotidienne de la compagnie et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines.

Deux cadres de compagnie sont affectés à une compagnie. L'un des deux sera responsable de la compagnie l'autre sera son adjoint. La direction du centre procédera à la définition précise des rôles de chacun.

En outre deux cadres ont un rôle transverse, l'un en tant qu'assistant sanitaire, l'autre en tant qu'assistant logistique.

Le cadre de compagnie encadre les tuteurs des maisonnées affectées à la compagnie.

Avec le concours des tuteurs de maisonnées, il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

Il doit créer avec les autres encadrants des autres maisonnées et compagnies, un esprit citoyen lors de ce stage de cohésion.

Son rôle est de faciliter les activités, réguler l'atmosphère des différentes maisonnées affectées à la compagnie avec les autres cadres de compagnie, aider les tuteurs à assumer leurs missions, prendre en compte les différents

problèmes afin de les résoudre ou de faire remonter à la direction les difficultés persistantes.

La direction pourra lui confier toutes les missions appropriées à ses aptitudes et ses appétences.

Il aura également à assurer un deuxième niveau de régulation des comportements et signaler à la direction les manquements importants. Le premier niveau étant assuré par les tuteurs de maisonnées.

Il aura également la mission de prendre le relais des tuteurs de maisonnées sur certaines activités déterminées par la direction.

Enfin, à la demande des cadres de direction et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa compagnie, des volontaires en situation de handicap ou à besoins particuliers.

#### **PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS : LE CADRE DE COMPAGNIE ET L'EQUIPE DE DIRECTION DU CENTRE**

#### **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale pour les titulaires du BPJEPS ou d'encadrement dans l'armée.

Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

#### **LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**

#### **TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU**

##### **Qualifications**

- Expérience reconnue dans le domaine de l'encadrement de jeunes dans les armées,  
ou
- BPJEPS avec de préférence direction d'accueils collectifs de mineurs ou à défaut de l'expérience solide avec le BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- PSC1

##### **COMPETENCES**

- savoir animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- savoir conduire une médiation en situation de tension
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- pouvoir apporter des réponses aux jeunes à besoins particuliers

#### **VOS CONTACTS RH**

Les candidatures sont à adresser par mail à [snu.patrick.maurieras@gmail.com](mailto:snu.patrick.maurieras@gmail.com) accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV avant le 30 avril 2019.